

LE

# TELESCAUTPE

Lettre d'info du bassin

n°13 - Décembre 2025



## Un bassin bien SAGE

Journée érosion en collaboration avec la Préfecture du Nord



## Zoom sur ...

Le groupe mare et les inventaires des mares



## Transfrontalier

Transf'eau Escaut 2025



# Dans ce numéro...



- p.2 Débrief du SyMEA
- p.3 Un bassin bien SAGE
- p.6 Zoom sur ...
- p.8 Au fil de l'Escaut
- p.9 Transfrontalier
- p.11 Le bassin en action



**Georges FLAMENGT**  
Président de la CLE du SAGE de l'Escaut

EDITO

Bonjour et bienvenue à tous dans ce nouveau Telescautpe.

“

Le SAGE de l'Escaut a encore été moteur de nombreuses activités sur son territoire et en transfrontalier : avec la journée Transf'eau Escaut, la journée d'information érosion auprès des élus ou encore le barrage à OFNI, cette moitié d'année s'est montrée riche en évènements.

Pourtant, le SAGE se doit d'évoluer sur sa protection de la ressource en eau. Une mission qui nécessite une collaboration avec les SAGE voisins pour une meilleure efficacité. J'attirerai alors votre attention sur l'article de l'ACLEBE, dont l'objectif est de favoriser un travail inter-SAGE et de renforcer la légitimité des CLE.

A l'occasion de cette fin d'année, je vous souhaite également de bonnes fêtes ainsi qu'une bonne année 2026. Bonne lecture.

”

## Debrief du SyMEA

### Un nouveau membre pour l'équipe du SyMEA

Arrivé en septembre, Martial COLLIN vient d'intégrer l'équipe du SyMEA pour 1an, en **alternance**, dans le cadre de sa formation.

Actuellement en **licence Pro métier de gestion et protection de l'environnement** (filière gestion de l'eau et développement de ses territoires), il étudie au centre d'études supérieures de Châteauroux.

Il nous a rejoint pour "découvrir le fonctionnement d'un SAGE et avoir une approche plus concrète sur la gestion de l'eau".

Après son passage chez nous, il pense poursuivre avec un master dans l'environnement ou directement se lancer dans la vie active. Bienvenue à lui !

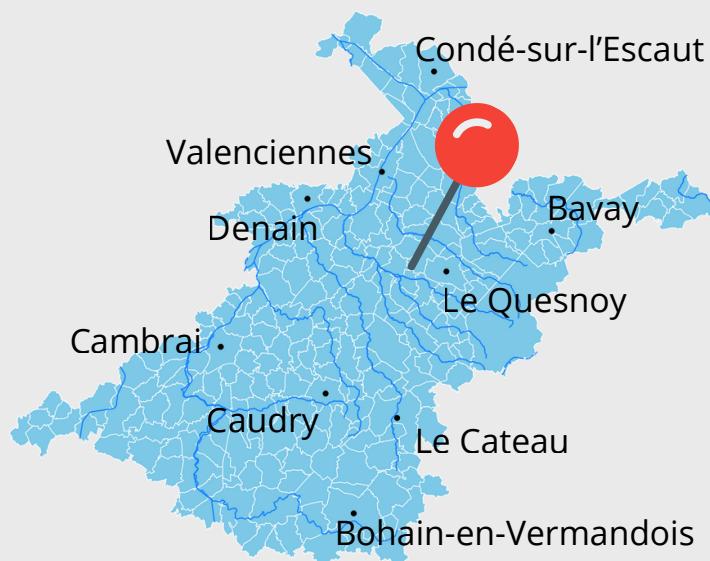


### Les points clef de ce Telescautpe

Où allons-nous vous emmener sur le territoire du SAGE ? Découvrez-le en regardant chaque carte jointe aux articles !

### DANS CE NUMÉRO

Nous irons du côté de St Python, Thiant, Denain, Blaton, Cambrai, Aulnoy-lez-Valenciennes et Proville.



# Un bassin bien SAGE



## Journée érosion en collaboration avec la Préfecture du Nord

A St Python, le 3 juillet 2025, s'est déroulé le **séminaire érosion** du SAGE de l'Escaut, co-organisé avec la Sous-préfecture de Cambrai.

Le thème du jour était la présentation des diverses méthodes de **lutte contre l'érosion**, la **protection** face aux **inondations** et la lutte contre l'érosion des sols.

A cette occasion, de nombreux intervenants étaient venus présenter leurs méthodes, mais aussi revenir sur la **réglementation**. Un sujet grandement apprécié par les élus présents qui souhaitaient personnellement se pencher sur ces problèmes.



Pour remettre tout le monde sur de bonnes bases, la réunion a débuté par l'explication de la GEMAPI par la DDTM 59, la présentation du SAGE de l'Escaut puis la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme par la Préfecture du Nord.

Pour éviter de construire au mauvais endroit ou empêcher une catastrophe, la **cartographie du territoire** et l'étude des **axes de ruissellements** sont des alliés puissants pour protéger les populations.

Les dernières présentations, sur la gestion du ruissellement par le SMABE, l'identification des axes d'écoulement sur le SAGE de l'Escaut par LIOSE et la gestion des flux érosifs par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, ont permis de présenter ces études mais aussi leurs **aménagements d'hydraulique douce**.



**Retrouvez la présentation complète et la vidéo de la réunion sur notre site [www.sage-escaut.fr](http://www.sage-escaut.fr)**



## Le barrage à OFNI fait étape à Thiant !

Vous commencez à le reconnaître ! Le barrage à OFNI a fait étape à Thiant pour un nouveau nettoyage des déchets flottants.

Sollicité par l'**association citoyenne de Thiant**, le barrage a été installé le 22 septembre dernier et retiré le 7 octobre. Lors du ramassage, nous avons eu le plaisir d'être rejoints par **2 classes de l'école primaire de Thiant** !



Bilan : quelques bouteilles, du polystyrène, une balle... et c'est tout !

Quel plaisir de constater si peu de déchets dans le cours d'eau !

Merci aux enfants de l'école de Thiant d'être venus participer et merci à l'Association Citoyenne De Thiant de nous avoir aidés dans cette animation !

## ZERO PHYTO

Depuis 2022, collectivités, particuliers et lieux privés mais ouverts au public n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts.

### Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire?

- Les **herbicides** tuent les herbes et autres végétations non désirées. Le problème ? Elles ralentissent, altèrent, dérèglent ou court-circuitent la croissance des autres plantes qui ne sont pas ciblées. Parmi les herbicides, on retrouve l'acide sulfurique.
- Les **fongicides** tuent les champignons et les moisissures qui parasitent et envahissent les plantes et les cultures.
- Enfin les **insecticides** tuent les insectes qui parasitent les cultures. Ce sont les insecticides qui sont les plus **dangereux**, les plus toxiques et les plus polluants. Parmi les insecticides, on retrouve l'arsenic ou encore les POP, polluants organiques persistants.

### Comment entretenir ses espaces verts sans phyto ?

Pratiquer la fauche raisonnée et la fauche tardive, accepter de cohabiter avec les espèces vivantes si minuscules soient-elles.

**Entretenir de manière plus douce**, plus respectueuse. Laisser des zones en jachère, ériger des hôtels à insectes, faire des paillages naturels...

Pour les grands espaces, l'**éco-pâturage** est une excellente option.

Ramener les animaux au centre de nos villes permet d'occuper les lieux et de fertiliser naturellement les sols. Le bonus ? ils broutent l'herbe toute l'année et donc participent à une tonte naturelle et peu couteuse.



## Animation à l'école et en centre de loisirs

Le SAGE propose de nombreuses activités ludiques gratuites à présenter aux enfants (de la maternelle au collège) :



- reconstituer le cycle de l'eau
- le fonctionnement d'une station d'épuration
  - les analyses de l'eau
  - d'où vient l'eau du robinet ?
  - l'impact des déchets et de la pollution



Tout est présenté à l'aide de cartes avec stickers, matériel d'expériences, boîte de jeux et vidéos.

N'hésitez pas à nous contacter pour intervenir dans votre classe via Facebook ou par mail :

[communication.escaut@symea.net](mailto:communication.escaut@symea.net)



Les voeux du SAGE

La CLE de l'Escaut et son équipe vous souhaitent un

**JOYEUX NOËL**

et une bonne année

**2026**





## Zoom sur...

### *"Le groupe mares" et les inventaires des mares*

Le Groupe Mares est une **plateforme collaborative** régionale réunissant les acteurs oeuvrant à la **protection, la gestion** ou la mise en valeur des **mares et zones humides**.

Il donne des conseils simples pour la **création** puis l'**entretien écologique** de votre mare.

Il propose également un outil de **recensement des mares** régionales.

Aussi chaque année, le Groupe Mares récompense celles et ceux qui s'engagent en faveur de ces écosystèmes fragiles, en décernant un label des "**Mares remarquables**".

#### Pourquoi créer une mare ?

À la ville comme à la campagne, les mares sont utiles.

Dans les jardins, il s'agit souvent de **bassins d'agrément vitaux** pour la biodiversité.

Il existe quelques précautions simples à prendre lors de la création afin d'allier plaisir des yeux et préservation de la nature !

#### les objectifs du groupe mares

- **Mutualiser** les compétences et **échanger** les connaissances de chacun en animant un réseau régional thématique
- **Communiquer** les savoir-faire et compétences des structures partenaires
- **Sensibiliser** tous les publics à la thématique en développant des outils de communication
- **Conseiller et accompagner** les particuliers comme les professionnels sur la thématique des mares
- **Développer la connaissance** sur la répartition des mares en région via l'outil de recensement régional.

Collectivité, exploitant agricole, privé, associatif, chacun peut agir en faveur des mares.

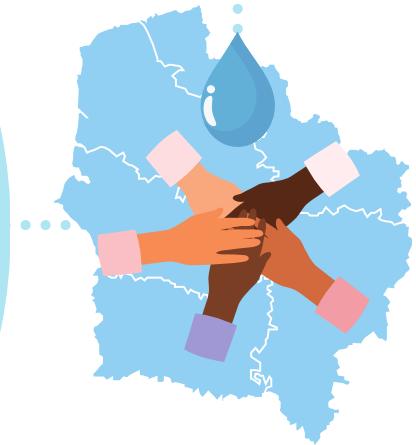
**Participez au recensement** des mares directement sur le site :

>>> [www.groupermaries.org](http://www.groupermaries.org)

# Le contrat de masse d'eau

La Directive Cadre sur l'eau (DCE) établit des règles pour mettre **fin à la détérioration de l'état des masses d'eau** de l'Union européenne et parvenir au « bon état » des rivières, lacs et eaux souterraines et du littoral en Europe **d'ici à 2027**.

Pour atteindre ces objectifs, le **SDAGE** définit plusieurs **orientations et dispositions** pour préserver et restaurer la **fonctionnalité écologique** des milieux aquatiques et des zones humides, **lutter contre les pollutions** et mettre en œuvre des **politiques publiques cohérentes** dans le domaine de l'eau.



## Quelles sont les objectifs sur le territoire du SAGE ?

Sur le territoire du SAGE de l'Escaut, ce sont l'Ecaillon et la Rhonelle qui sont prioritaires. Un programme d'action, porté par le SyMEA, est en cours d'élaboration et sera validé pour le 30 juin 2026.

Le contrat comprend les éléments suivants :

- **Le diagnostic existant de la masse d'eau** : évaluation de l'état, caractérisation des pressions, bilan des pressions et de leurs impacts sur l'état de la masse d'eau. Ce travail devra s'appuyer sur la démarche PERISCOP pilotée par l'Agence de l'eau.
- **La liste des travaux les plus efficents** pour l'amélioration de l'état écologique de la masse d'eau, par exemple : hydromorphologie, déversoir d'orage, station d'épuration, déconnection du réseau d'eau pluviale etc...
- **L'organisation** et la gouvernance (CoTech, COPIL restreint, COPIL élargi) mise en place pour l'élaboration et la réalisation du contrat
- Les modalités de **suivi et d'évaluation** adaptées aux actions et aux temps de réponse des milieux.

La durée du contrat de masse d'eau est de **3 ans**, éventuellement renouvelable. Il pourra **être redéfini** chaque année si l'on convient d'ajouter de **nouveaux types de travaux**, de nouveaux maîtres d'ouvrages, une **modification du programme** d'action initial ou un changement dans le budget prévisionnel. Ne manquez pas de suivre son évolution sur nos réseaux !

# Au fil de l'Escaut

## Histoire d'Escaut

### Le Moulin de Denain

Ce moulin à eau du IXème siècle a eu une vie plus que tumultueuse !

Son barrage en amont muni d'un déversoir maintenait l'eau à une hauteur suffisante pour lui donner la force d'alimenter les roues qui actionnaient les meules.

En 1901, le moulin est acheté par M. Doisy-Houdart qui y ouvrira sa minoterie.

Mais en 1913, il est ravagé par un incendie : Le meunier denaisien intentera alors un procès contre l'État français qui contestait les « droits d'eau » accordés aux Dames Chanoinesses par Charles le Chauve.

L'État fut condamné le 26 avril 1935 à payer au minotier denaisien la somme de 501 030 francs de dommages et intérêts !

Le moulin a continué à produire de la farine jusqu'en 2002 et, en 2007, il est transformé en appartements qui abritent désormais 32 logements locatifs.



## MARAIS-VOUS

### Les inventaires castor reprennent !

L'hiver est là et sonne l'heure du retour des traces visibles du castor ! Notre équipe repart sur le terrain pour suivre l'expansion du facétieux rongeur installé sur l'Escaut !

Le but est de pouvoir installer au mieux une caméra pour évaluer le nombre d'individus, leur âge et leur sexe afin de mieux se documenter sur son installation et sa progression sur le territoire.

La saison de l'hiver est donc le moment idéal car il recommence à grignoter des arbres. Un point de repère plus facile à remarquer que des brindilles d'herbe mâchonnées, vous en conviendrez !



# TRANSF'EAU Escaut

La journée **Transf'eau Escaut** est une journée d'échange transfrontalière entre la Belgique et la France sur des **sujets environnementaux liés à l'eau**.

Tantôt en France, tantôt en Belgique, les thèmes abordés sont variés mais **centrés autour du fleuve Escaut**, qui traverse les deux pays.



*Les plantes envahissantes exposées*

Les **10 intervenants** ont abordé les stratégies mises en place dans les 2 pays vis à vis des EEE, mais également sur la réglementation.

Une attention particulière a été apportée au Xénope lisse, au gobie à tâche noire et au crabe chinois.



## Transfrontalier

*Ecrevisse Américaine*



Cette année, c'est à la maison rurale de Blaton que techniciens, élus, agriculteurs et industriels se sont retrouvés pour la nouvelle édition de Transf'eau Escaut !

Le thème de cette année, "**Les Espèces Exotiques Envahissantes, aquatiques et rivulaires**" a rassemblé près de 100 personnes.

*Xénope Lisse*



Franck MINETTE du CREL



La pause repas a également été l'occasion d'une **session poster**, avec, entre autre, la présentation des chercheurs de l'université de Mons sur leur élevage de bourdons mangeurs de Balsamine de l'Himalaya.

Le public est reparti en fin de journée avec toutes les infos sur le traitement des espèces exotiques envahissantes, mais également conscient de la masse de travail nécessaire pour **arriver à les endiguer**.



## Retour en images



Les posters en exposition

Les bourdons ont fait le déplacement



Une salle bien remplie



Moule zébrée et écrevisse américaine



Retrouvez toute la documentation et les présentations sur :

[www.transfeau-escaut.com](http://www.transfeau-escaut.com)

# Le bassin en actions



## Travaux de l'Escaut partagé

La Communauté d'Agglo de Cambrai a débuté les travaux d'aménagement de sa **véloroute** en juillet dernier.

Traversant son territoire du Nord au Sud, ce sont environ **40 Km** qui seront aménagés le long des berges du Canal de l'Escaut et de Saint-Quentin en parcours de plaisance.

Appelé « L'Escaut partagé », cette véloroute traversera 19 communes, encourageant les habitants à utiliser davantage les moyens de locomotions tels que vélos, trottinettes, rollers ou autre, tout en développant le **tourisme fluvial dans la vallée du Haut-Escaut**.

Des aires de pique-nique et des bancs borderont également le canal, permettant de profiter de la beauté de la nature ambiante.



Photos : Ville d'Aulnoy-lez-Valenciennes

### Les travaux de l'ancien moulin d'Aulnoy-lez-Valenciennes

- Valenciennes Métropole a lancé, en octobre, les premiers travaux à Aulnoy-lez-Valenciennes pour **restaurer le lit naturel de la Rhonelle**.
- Le vieux moulin avait cessé son activité en 1960, et c'est son **ancienne structure** qui doit désormais être démolie.
- La base de béton, en mauvais état, s'est vue détruite par les pelleteuses et transformée en un dénivelé adapté à la vie piscicole. Les vannes ont été supprimées, le bardage refait, **50 cm de berge** ont été enlevés de chaque côté.



## La CIE en visite à l'écluse de Rodignies

L'atelier "poissons" de la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) s'est réuni ce 16 octobre à Mortagne-du-Nord.

Cette rencontre avait pour objet les projets de renaturation des cours d'eau. L'après-midi était organisée une visite de l'écluse de Rodignies.



Pour rappel, il s'agit de la première mesure de restauration de l'Escaut réalisée par Téréos suite à la pollution de 2020.

Un autre projet de restauration sera le rétablissement de la continuité entre la Sensée et l'Escaut à Bouchain.

### L'ACLEBE

Les Présidents des CLE de quatre SAGE du bassin de l'Escaut, le SAGE Marque Deûle, le SAGE de la Scarpe amont, le SAGE de la Scarpe aval et le SAGE de l'Escaut, ont fondé une association : l'**ACLEBE, l'Association des Commissions Locales de l'Eau du grand Bassin de l'Escaut**.  
L'objectif est de favoriser un **travail inter-SAGE** et de renforcer la légitimité des CLE

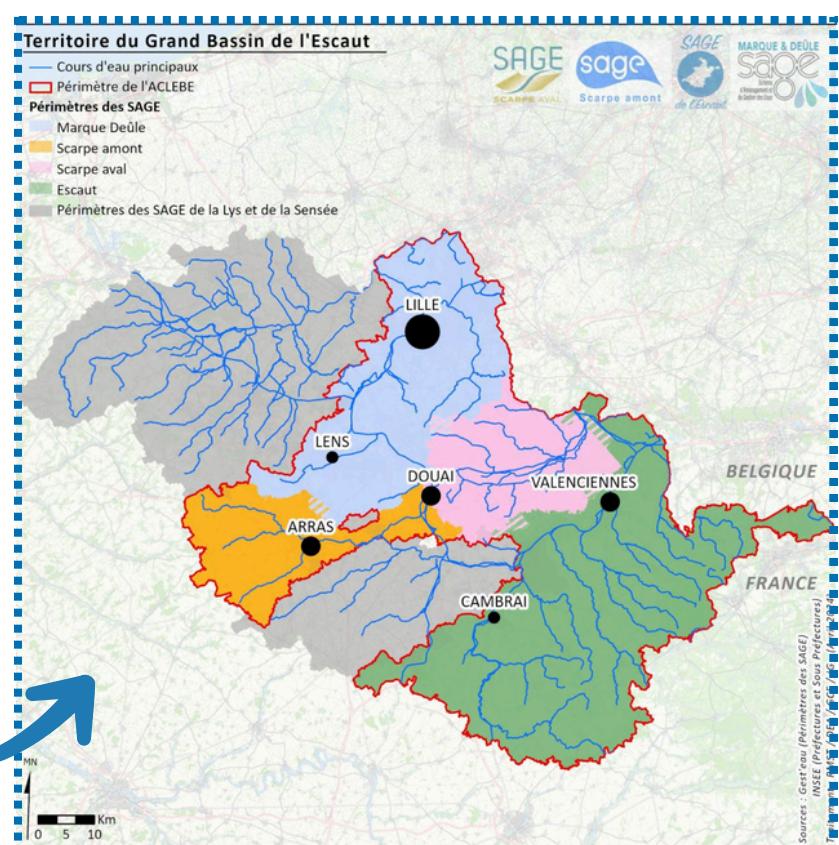
Travailler à une échelle inter-SAGE permet d'aborder la **gestion de l'eau** de manière plus cohérente et complète.

En collaborant avec des SAGE voisins les échanges de connaissances, de ressources et de bonnes pratiques sont renforcés.

Cette **synergie** favorise une meilleure coordination des actions et optimise la gestion des ressources hydrauliques.

L'Association des Commissions Locales de l'Eau du grand Bassin de l'Escaut (ACLEBE), **fondée en 2022**, concrétise cet engagement.

*Les SAGE membres de l'ACLEBE*





## Chantier nature à Proville

Samedi 27 septembre, Patrice, Conservateur bénévole de la Réserve naturelle régionale de l'Escaut rivière, a encadré un **chantier nature sur la mare principale**.

Sous un beau soleil, **13 bénévoles** dont 2 des membres du SyMEA, ont retroussé leurs manches pour **couper les rejets de saules et d'aulnes**, contribuant ainsi à préserver la richesse écologique du site.

L'idée était de profiter des niveaux d'eau très bas pour couper les jeunes pousses de saules et d'aulnes qui se sont développés en ceinture autour de la mare et qui refermaient cette dernière.

En ré-ouvrant le milieu, on favorise les végétations herbacées et roselières, qui seront plus favorables à la petite faune (libellules, papillons, passereaux...).



Photos : Conservatoire d'espaces naturels hauts-de-France



## Lutte contre la lentille d'eau par le SMAPI

Le SMAPI a mené une opération de lutte contre la lentille d'eau minuscule (EEE) en 2025 sur le bassin de la Puchoie à Saint-Amand-les-Eaux.

Les lentilles d'eau, bien qu'elles soient des **plantes aquatiques naturelles**, peuvent devenir problématiques lorsqu'elles se développent de manière excessive.

En **recouvrant la surface de l'eau**, elles limitent la pénétration de la lumière, perturbent l'oxygénation du milieu et **nuisent à l'équilibre écologique** de l'étang.

Grâce à un bateau faucardeur, elle est ramassée, filtrée des autres plantes pour ensuite être séchée et traitée (reconditionnement des boues).

Au vu de la quantité et de la surface à traiter, le nettoyage complet de la ZEC prendra plusieurs mois, mais il est déjà observable que **la faune s'en porte mieux**.

Vidéo du nettoyage disponible sur le Youtube du SMAPI





Photos : AREAS

## La fresque de l'eau

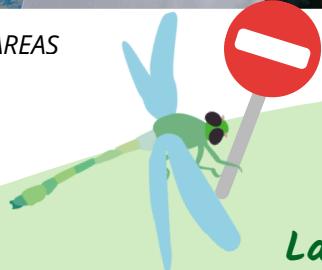
Mardi 28 octobre, L'AERAS a accueillis l'équipe du SyMEA pour une formation sur la **fresque de l'eau**.

Similaire à la fresque du sol, l'exercice consiste à reproduire le cycle de l'eau, le petit cycle des usages de l'eau mais aussi à calculer les pourcentages de prélèvements de l'eau. C'est-à-dire le pourcentage utilisé par l'industrie, les foyers et l'agriculture ainsi que celui restitué.

En seconde partie, on met en place un **échange entre les participants** afin de discuter des différentes méthodes de sensibilisation à la ressource en eau, à notre impact, au changement climatique et aux problématiques qui en découleront prochainement.

Pour permettre de réelles avancées, le but sera par la suite de **réaliser cette fresque avec les élus** pour faire évoluer la gestion de l'eau sur le territoire.

## PAS SAGE



## La tortue de Floride

La tortue de Floride se reconnaît principalement aux **taches rouges** qui marquent ses tempes. Son **plastron est jaune** et sa carapace vert-brun. Elle mesure jusqu'à 20/30 cm pour 2,5 kg. On reconnaît les mâles à leurs longues griffes courbées, leur plastron plus concave et leur queue plus grande.

De nombreuses tortues sont **relâchées dans la nature** lorsqu'elles sont jugées trop encombrantes par leurs propriétaires ou pas assez adaptées aux aquariums. Une fois dans la nature, elles se dirigent vers les étangs et les cours d'eau. Ces tortues s'avèrent **dangereuses** pour les espèces naturellement présentes. En effet, elles sont **omnivores** et s'attaquent tout aussi bien aux algues et plantes aquatiques qu'aux poissons, aux insectes et aux autres amphibiens.

Dans son milieu naturel, elle est chassée par les alligators et les ratons-laveurs qui attaquent aussi les œufs. Chez nous, le seul prédateur est le goéland argenté qui arrive à en faire son affaire, mais il ne couvre malheureusement pas tout le territoire !



**Geste SAGE :** Si vous souhaitez vous défaire de votre tortue de Floride dans les meilleures conditions, ou si vous trouvez une dans la nature, prévenez un centre de récupération des tortues de Floride, idéalement dans votre région.

Vous pouvez également vous rendre chez un vétérinaire qui prendra en charge l'animal de lui-même ou contactera l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

# Inscription aux Commissions thématiques

Chaque commission est composée d'élus, de services de l'état et d'usagers. **Vous pouvez donc participer** et donner votre avis sur les thématique qui vous tiennent à coeur :

- Reconquérir les milieux aquatiques et humides
- Maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations
- Améliorer la qualité des eaux
- Gérer la ressource en eaux souterraines
- Assurer une communication efficace

Si vous souhaitez participer aux différentes commissions du SAGE de l'Escaut, n'hésitez pas à vous inscrire **en envoyant un mail à [sage.escaut@symea.net](mailto:sage.escaut@symea.net)**

## Retrouvez-nous sur les réseaux :



Directeur de publication: Georges Flamengt  
Rédaction et coordination: Anne Gozé,  
Audrey Lieval et Marie Parent

**Gratuit**

avec la participation financière de  
l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

